TROISIÈME PUBLICATION

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Neranta SA, en liquidation, Genève
- 2. Décision de dissolution par: assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 24.06.2009
- 4. Echéance de préavis des créances: **09.11.2009**
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Neranta SA, en liquidation, 11bis rue Toepffer, 1206 Genève
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745, alinéa 3 CO.

 Mottu year Porrhers Aubert et Posset, potraires

Mottu van Berchem Aubert et Rosset, notaires 1227 Carouge

05184486